



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'EGALITE FEMMES-HOMMES AU SDIS 33

COMPTE-RENDU DE LA REUNION D'INSTALLATION 22 JUIN 2018

Présents : Jean-Luc GLEYZE - Président du CASDIS ; Jean-Paul DECELLIERES - DDSIS ; Pierre JACOLOT – GRH ; les représentants des organisations syndicales FO ; CGT ; SUD ; Avenir Secours ; UNSA ; SNSPP-PATS et CFDT (Sandra GARCIA et Christiane MARIDAT).

Le Président du CASDIS ouvre la séance en rappelant la problématique et en la plaçant dans le contexte sociétal, à savoir le constat de l'existence de métiers fortement genrés attachés à des stéréotypes ancestraux. Il convient donc de faire le bilan de la situation et de corriger ces déséquilibres par des propositions et un plan d'actions avec ambition et parfois raison face aux réalités.

Il réaffirme son attachement profond à se saisir de ce débat pour faire concrètement avancer l'égalité réelle au sein de l'établissement avec la même volonté que celle mise en œuvre au Département de la Gironde.

Puis Monsieur P. Jacolot présente la démarche, la méthode et le calendrier.

La **démarche** qui concerne l'ensemble des filières de l'établissement, permettra de :

- **MESURER** : établir la photographie du SDIS et construire le diagnostic de la situation au moyen du bilan social, des référentiels de gestion et du règlement intérieur
- **COMPRENDRE** : à travers les facteurs exogènes (taux de candidatures, par exemple), les facteurs endogènes (études des effectifs, freins éventuels, ...) et des comparaisons extérieures (autres établissements comparables notamment)
- **AGIR** : en élaborant des propositions et un plan d'actions, en créant des indicateurs d'évaluation et de réorientation le cas échéant, en liant des partenariats et en étudiant d'autres pratiques puis en planifiant des priorités et en bâtissant une communication pertinente

La **méthode** et le **calendrier** :

- mise en place d'un comité de pilotage (COPIL) composé de 3 membres de la gouvernance du SDIS dont le DDSIS
- 1 réunion par mois du groupe de travail de septembre 2018 à mars 2019
- synthèse des travaux en avril 2019
- présentation au Comité Technique en mai 2019
- premières actions déployées à compter de septembre 2019

A l'issue de cette présentation, le Président GLEYZE donne la parole aux organisations syndicales afin de recueillir leur remarques sur cette démarche.

Notre organisation lui exprime sa satisfaction de voir ce dossier enfin pris en compte au bout de deux années de sollicitations vaines exprimées officiellement lors de séances du Comité Technique de l'établissement.

Elle lui demande de s'engager sur la sincérité de la démarche qui ne devra pas risquer de rester sans effet réel et de confirmer la collaboration de la Mission Egalité du Département - dont l'expérience et l'expertise peuvent être utiles au groupe de travail - associée au recours possible à des personnes ressources extérieurs telles que sociologues, psychologues du travail,...

Le Président a volontiers acté ces différents points correspondant à sa définition d'une démarche efficiente.

Puis un tour de table s'effectue auquel participent activement nos représentantes ainsi que celles et ceux des organisations SNSPP-PATS, FO, SUD, Avenir Secours et CGT au travers de témoignages notamment et de questionnements qui seront à développer lors des séances de travail à venir.

Vos représentantes CFDT ont depuis plus de deux ans travaillé sur ce dossier fondamental de l'égalité réelle dans la sphère professionnelle et de sa conciliation avec la vie personnelle ; les axes de propositions seront défendus avec force et conviction tout au long de la démarche.

